

Dossier Technique Immobilier : **21414-PEAN-AUBIGNY-LES CLOUZEAUX**

Date du repérage : 26/09/2022



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : **11Bis, La Renardière**
 Commune : ... **85430 Aubigny-Les Clouzeaux**

Propriétaire : **M. PEAN**

Transaction : **Habitation vente**

Prestations		Conclusion	Validité
	DPE	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> 125 <small>kWh/m²/an</small> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 0 10px;"> 4 <small>kg CO₂/m²/an</small> </div> <div style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px 10px; border-radius: 10px; font-weight: bold; font-size: 1.5em;"> C </div> </div> <p>Estimation des coûts annuels : entre 2 150 € et 2 970 € par an Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 Numéro enregistrement ADEME : 2285E2207293F</p>	25/09/2032
	Etat Termite/Parasitaire	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.	25/03/2023

RESERVE DE PROPRIETE : Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Loi du 12 mai 1980). Voir nos conditions générales de vente.

- **NOS PRESTATIONS**

Diagnostics immobiliers

DPE, Amiante, Termites, Plomb, Electricité, Gaz, Mesurage, Assainissement...



Pack RT 2012

Test d'étanchéité, DPE
Neuf, Attestation de fin de chantier



Etats des Lieux

Entrant et Sortant, visite conseil...



Passage Caméra

Inspection de canalisation par caméra, Détection par localisateur...



- **UN VÉRITABLE SERVICE**

- Ouvert du **Lundi au Vendredi** de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- **Rapports sous 24h**
- Rapports transmis par courrier et par mail
- Nous traitons **vos urgences**
- **Devis Gratuit** sur simple demande
- **Service après-vente** (Commentaires, Explications...)



La Protection :

La protection de la santé humaine est une priorité absolue !

L'Impartialité :

Vous avez à votre disposition des techniciens certifiés, assurés et totalement indépendants et impartiaux.

La Réactivité:

Intervention sous 4 jours et envoi des rapports en moins de 24h00.

Elle constitue notre force !

Le Goût du résultat :

Exceller dans notre domaine est notre but. Toutes nos actions sont menées conjointement aux réglementations en cours afin d'arriver à des résultats satisfaisants et concrets.

Enjeux & Solutions :

Nous assurons un suivi technique à la suite de nos interventions.



Attestation sur l'honneur

ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n°**21414-PEAN-AUBIGNY-LES CLOUZEAUX** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : **11Bis, La Renardière - 85430 Aubigny-Les Clouzeaux**.

Je soussigné, **ROCHETEAU Lucas**, technicien diagnostiqueur pour la société **SARL AFDIA** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	14/12/2022 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Plomb	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	14/12/2022 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Termites	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	14/12/2022 (Date d'obtention : 24/11/2020)
DPE	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	10/01/2023 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Électricité	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	27/05/2023 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Gaz	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	27/05/2023 (Date d'obtention : 24/11/2020)

- Avoir souscrit à une assurance (**AXA n° 10257404804 valable jusqu'au 01/08/2022**) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **Aubigny-Les Clouzeaux**, le **26/09/2022**

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

Assurance et Certification (s)

Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES



Assurance et Banque

AGENT

M GREGOIRE ARNAUD

CENTRE COMMERCIAL ATLANT VIE

AV ATLANT VIE

BELLEVILLE SUR VIE

85170 BELLEVIGNY

Tél : 0251410303

AGENCE ARNAUD

nos références :

Contrat n° 10257404804

Client n° 3779434304

AXA France IARD, atteste que :

SARL AFDIA
1 ZONE ARTISANALE DE BOURGNE
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10257404804 ayant pris effet le 01/07/2022 et couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile pouvant lui incomber du fait des activités suivantes :

A titre principal :

1. Diagnostics réglementés relevant du Dossier de Diagnostic Technique :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état des servitudes risques et d'information sur les sols (ESRIS) prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du Code de la Construction et de l'habitation
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation
- L'information sur la présence d'un risque de mérulie prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation.

A titre accessoire :

DRAFT 000799

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92272 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - arrêté 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2

2. Autres Diagnostics

- Repérage Amiante avant travaux, avant démolition, Dossier Technique Amiante (Art R 1334-25 du Code de la Santé Publique) ;
- Mesurage loi Carrez et Loi Boutin (Art.46 de la Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965. Article 4-1 (1) et 4-23 du décret n° 67-223 du 17 mars 1967. Art. 78 de la Loi n°2009-323 du 25 mars 2009) ;
- Diagnostic état parasitaire relatif à la présence d'insectes xylophages, à larves, nidificateurs et de champignons lignivores
- L'état des installations d'assainissement collectif et non collectif (avec inspection de canalisation par passage de caméra)
- Etat des lieux locatifs
- Infiltrométrie RT 2012 – NF EN ISO 9972 Perméabilité à l'air de l'enveloppe.
- Descriptif de l'état d'un bien immobilier destiné à l'affectation d'un Prêt à Taux Zéro Plus, Conformité aux normes de Surfaces et d'Habitabilité, PTZ (prêt à taux zéro) et prêts conventionnés
- Dossier Technique Global (DTG)
- Réalisation d'audit énergétique et de contrôle des systèmes de ventilation ;

3. Autres Activités :

□ DEMARCHE QUALITE DE PERMEABILITE A L'AIR SUIVANT L'ANNEXE 7 RT 2012. CETTE DEMARCHE CONSISTE A ACCOMPAGNER LE CONSTRUCTEUR DANS LA MISE EN PLACE DE SA DEMARCHE "PERMEABILITE A L'AIR" LIEE A L'ANNEXE 7 DE LA RT 2012 ET A REALISER LE NOMBRE DE TESTS DE PERMEABILITE POUR PERMETTRE LA VALIDATION DE LA VALEUR DE PERMEABILITE A L'AIR. L'ASSURE DECLARE ETUDIER LES DOSSIERS UNIQUEMENT SUR UN PLAN ADMINISTRATIF ET REDACTIONNEL **SANS PRECONISATION TECHNIQUE**.

□ **MESURES AERAULIQUES PERMEABILITE A L'AIR DES SYSTEMES DE VENTILATION INTERIEURE DES BATIMENTS, HORS CERTIFICATION, HORS PRECONISATION TECHNIQUE ET HORS PRESTATIONS POUVANT ENGAGER LA RC DECENTNALE DE L'ASSURE.**

□ délivrance des attestations de prise en compte de la réglementation thermique et de réalisation d'une étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie pour les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiments telle que visée par les articles R111-20 et suivants du code de la construction et l'arrêté du 11/10/11. Cette mission spécifique EST accessoire à l'activité garantie.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

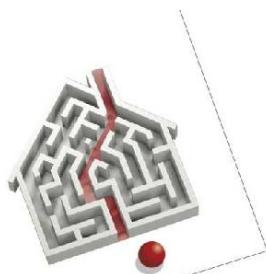
La présente attestation est valable pour la période du **01/08/2022 au 01/08/2023** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à BELLEVIGNY le 29 juillet 2022
Pour la société :



AXA France JARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 5827 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur ROCHETEAU Lucas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention*
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 14/12/2022
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 10/01/2023
Électricité	Etat de l'installation intérieure électrique
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 27/05/2023
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 27/05/2023
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 14/12/2022
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 14/12/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Édité à Saint-Grégoire, le 20/11/2020.

Arrêté du 23 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'amiante par le plomb des peintures ou des solvants après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examens visuels après travaux dans les immeubles bâti et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 9 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examens visuels après travaux, dans les immeubles bâti ou Arrêté du 21 novembre 2005 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante de ne les immeubles bâti et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Du Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.



Institut de Certification

Certification de personnes

Diagnostiqueur

Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev16

1, ZA De Bourgneuf - 85170 Les-Lucs-sur-Boulogne / 2, rue Edouard Marchand - 85600 Montaigu
14, rue du Maréchal Ney - 85000 La Roche sur Yon

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000€
Compagnie d'assurance : AXA - N° de police : 10257404804
Siret : 80338549100029 - Code NAF : 7120B - N° TVA : FRA803385491 - N° RCS : 803 385 491

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : 2285E2207293F

Etabli le : 26/09/2022

Valable jusqu'au : 25/09/2032

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économique en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



Adresse : **11Bis, La Renardière**
85430 Aubigny-Les Clouzeaux

Type de bien : Maison Individuelle

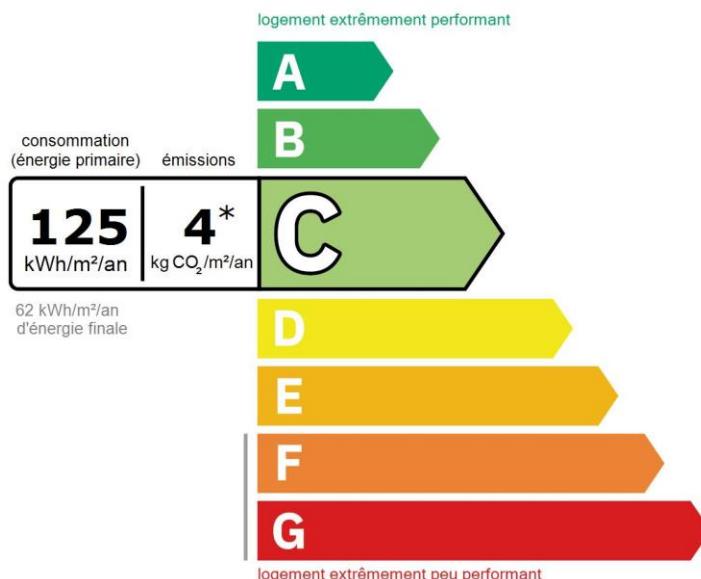
Année de construction : 2009

Surface habitable : **305,67 m²**

Propriétaire : M. PEAN

Adresse : 11Bis, La Renardière 85430 Aubigny-Les Clouzeaux

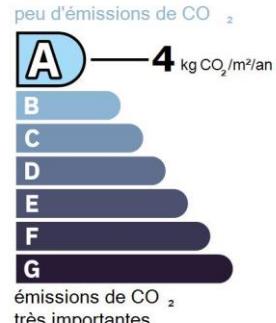
Performance énergétique et climatique



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.

Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

* Dont émissions de gaz à effet de serre



an, soit l'équivalent de 6 340 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **2 140 €** et **2 970 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p.3

Informations diagnostiqueur

SARL AFDIA

1, ZA de Bourgneuf
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
tel : 02.51.46.58.19

Diagnostiqueur : ROCHETEAU Lucas

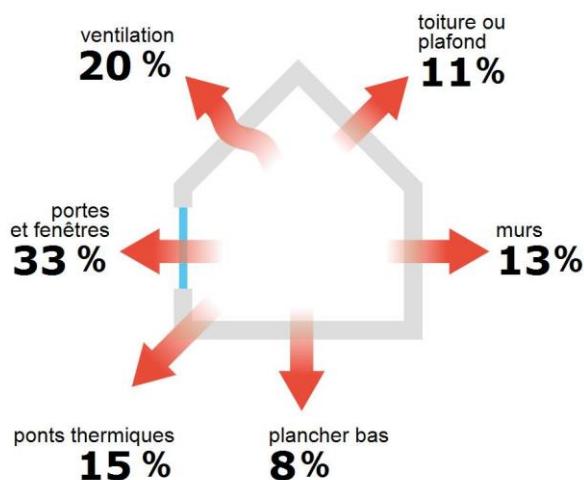
Email : contact@afdia.com

N° de certification : CPDI5827

Organisme de certification : I.Cert



Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation

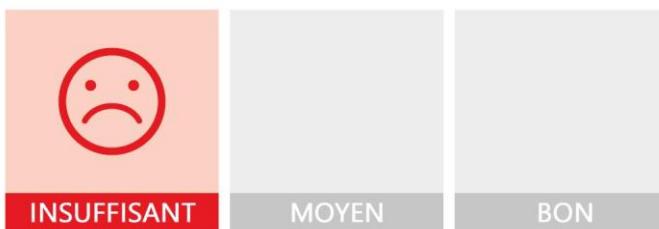


Système de ventilation en place



VMC DF individuelle avec échangeur à partir de 2013

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



logement traversant



toiture isolée

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.

Logement équipé d'une climatisation



La climatisation permet de garantir un bon niveau de confort d'été mais augmente les consommations énergétiques du logement.

Production d'énergies renouvelables

équipement(s) présent(s) dans ce logement :



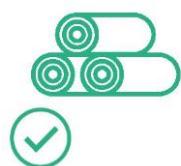
pompe à chaleur



24 m² de panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



chauffage au bois

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



chauffe-eau thermodynamique
réseau de chaleur ou de froid vertueux



géothermie



*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
thermostat chauffage	⚡ Électrique 21 472 (9 336 é.f.) 🔥 Bois 4 251 (4 251 é.f.)	entre 1 290 € et 1 760 € entre 110 € et 160 €	60 % 5 %
canneau eau chaude	⚡ Électrique 8 050 (3 500 é.f.)	entre 480 € et 660 €	22 %
ventilateur refroidissement	⚡ Électrique 1 616 (703 é.f.)	entre 90 € et 140 €	4 %
ampoule éclairage	⚡ Électrique 1 318 (573 é.f.)	entre 70 € et 110 €	4 %
ventilateur auxiliaires	⚡ Électrique 1 673 (728 é.f.)	entre 100 € et 140 €	5 %
énergie totale pour les usages recensés :	38 381 kWh (19 090 kWh é.f.)	entre 2 140 € et 2 970 € par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 197l par jour.

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauder à 19°C plutôt que 21°C c'est -22% sur votre facture **soit -480€ par an**



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Climatiser à 28°C plutôt que 26°C c'est en moyenne -74% sur votre facture **soit -321€ par an**



Consommation recommandée → 197l/jour d'eau chaude à 40°C

81l consommés en moins par jour, c'est -18% sur votre facture **soit -128€ par an**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (3-4 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40l

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :

www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 Murs	Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm avec un doublage rapporté avec isolation intérieure (réalisée entre 2006 et 2012) donnant sur l'extérieur	bonne
 Plancher bas	Dalle béton donnant sur un terre-plein Dalle béton donnant sur un local chauffé Dalle béton donnant sur l'extérieur	bonne
 Toiture/plafond	Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur (combles aménagés) avec isolation intérieure (réalisée entre 2006 et 2012) Dalle béton donnant sur un local chauffé Plafond sous solives bois donnant sur un local non chauffé non accessible Plafond sur solives bois donnant sur l'extérieur (terrasse)	bonne
 Portes et fenêtres	Porte(s) Métal isolée avec double vitrage Fenêtres coulissantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets roulants aluminium Portes-fenêtres coulissantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 15 mm et volets roulants aluminium Fenêtres oscillo-battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 12 mm et volets roulants aluminium Fenêtres oscillo-battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 12 mm sans protection solaire Portes-fenêtres coulissantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 14 mm et volets roulants aluminium Fenêtres coulissantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 15 mm et volets roulants aluminium Portes-fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 20 mm et volets roulants aluminium Fenêtres oscillo-battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 15 mm et volets roulants aluminium Fenêtres fixes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 12 mm sans protection solaire	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	PAC air/eau installée à partir de 2017 avec en appoint un poêle à bois (bûche) installé de 2007 avec programmeur avec réduit (système individuel). Emetteur(s): plancher chauffant Plancher rayonnant électrique avec régulation terminale avec programmeur pièce par pièce (système individuel) PAC air/air installée entre 2008 et 2014 avec programmeur pièce par pièce (système individuel) Radiateur électrique à fluide caloporteur NFC (système individuel) Convecteur électrique NFC, NF** et NF*** (système individuel)
 Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue), contenance ballon 400 L, couplé avec un système solaire Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie C ou 3 étoiles), contenance ballon 150 L Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue), contenance ballon 150 L
 Climatisation	Electrique - Pompe à chaleur air/air
 Ventilation	VMC DF individuelle avec échangeur à partir de 2013 ▲ D'autres systèmes sont présents, seul le système de surface prépondérante est pris en compte.
 Pilotage	Avec intermittence centrale avec minimum de température Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température Sans système d'intermittence
 Production d'énergie	Capteurs photovoltaïques orientés Sud-Est (24 m ²)

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 ECS	Entretenir les installations d'ECS solaire.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Photovoltaïque	Nettoyer régulièrement les capteurs solaires.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Refroidissement	Privilégier les brasseurs d'air. Programmer le système de refroidissement ou l'adapter en fonction de la présence des usagers.
 Ventilation	Dans le cas d'une VMC double flux, changer régulièrement les filtres (en fonction de la pollution locale). Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

Montant estimé : 1200 à 1800€

Lot

Description

Performance recommandée

**Chauffage**

Mettre à jour le système d'intermittence / Régulation

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : 24800 à 37200€

Lot

Description

Performance recommandée

**Chauffage**

Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/air non réversible (la climatisation n'est pas considérée, en cas de mise en place votre étiquette énergie augmentera sensiblement).

SCOP = 4

**Eau chaude sanitaire**

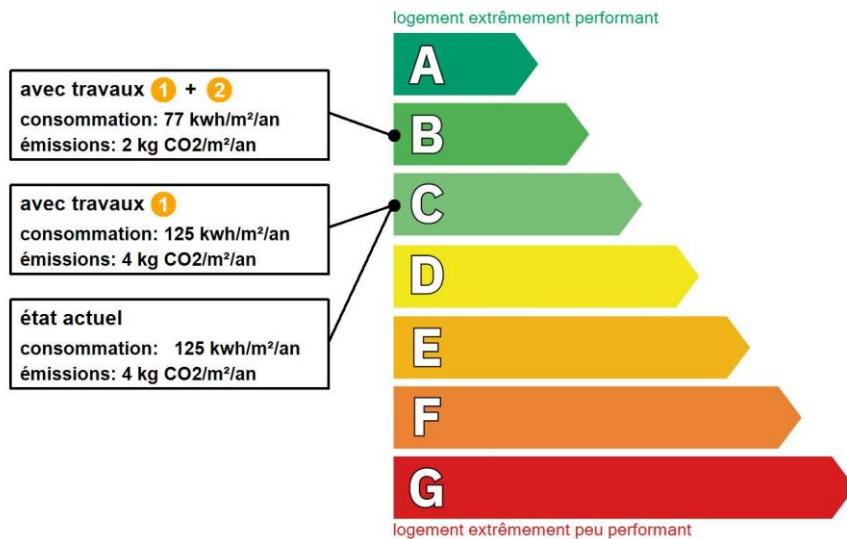
Mettre en place un système Solaire

Commentaires :

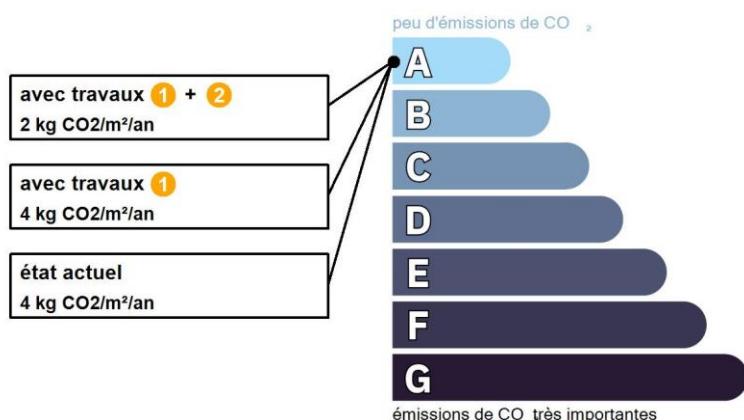
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

www.faire.fr/trouver-un-conseiller

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

www.faire.fr/aides-de-financement



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.



Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiquée renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25]**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Photographies des travaux

Référence du DPE : **21414-PEAN-AUBIGNY-LES CLOUZEAUX**

Date de visite du bien : **26/09/2022**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **Section cadastrale : NC, Parcelle(s) n° : NC**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

A Savoir :

Le nouveau moteur de calcul, fourni par les pouvoirs publics et mis en œuvre par les éditeurs de logiciel, pour la réalisation du DPE V3, est d'application obligatoire depuis le 1er juillet 2021, bien qu'érant toujours en cours de validation. Il fait encore l'objet de modifications.

Le diagnostiqueur n'a aucune possibilité d'intervenir sur les calculs réalisés, qui peuvent être imprécis ou erronés et en conséquence décline toute responsabilité s'agissant des étiquettes et des estimations.

RESERVE DE PROPRIETE : Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Loi du 12 mai 1980). Voir nos conditions générales de vente.

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	Observé / mesuré	85 Vendée
Altitude	Donnée en ligne	52 m
Type de bien	Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	Estimé	2009
Surface habitable du logement	Observé / mesuré	305,67 m ²
Nombre de niveaux du logement	Observé / mesuré	2
Hauteur moyenne sous plafond	Observé / mesuré	2,66 m

Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1	Surface du mur	19,79 m ²
	Type de local adjacent	l'extérieur
	Matériau mur	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	≤ 20 cm
	Isolation	oui
	Année isolation	2006 - 2012
Mur 2	Doublage rapporté avec lame d'air	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Surface du mur	19,12 m ²
	Type de local adjacent	l'extérieur
	Matériau mur	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	≤ 20 cm
	Isolation	oui
Mur 3	Année isolation	2006 - 2012
	Doublage rapporté avec lame d'air	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Surface du mur	37,49 m ²
	Type de local adjacent	l'extérieur
	Matériau mur	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	≤ 20 cm
Mur 4	Isolation	oui
	Année isolation	2006 - 2012
	Doublage rapporté avec lame d'air	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Surface du mur	72,96 m ²
	Type de local adjacent	l'extérieur
	Matériau mur	Mur en blocs de béton creux
Mur 5	Epaisseur mur	≤ 20 cm
	Isolation	oui
	Année isolation	2006 - 2012
	Doublage rapporté avec lame d'air	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Surface du mur	36,77 m ²
	Type de local adjacent	l'extérieur
Mur 6	Matériau mur	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	≤ 20 cm
	Isolation	oui
	Année isolation	2006 - 2012
	Doublage rapporté avec lame d'air	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Surface du mur	2,69 m ²
Mur 6	Type de local adjacent	l'extérieur

	Matériaux mur	Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	Observé / mesuré	oui
	Année isolation	Document fourni	2006 - 2012
	Doublage rapporté avec lame d'air	Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
Mur 7	Surface du mur	Observé / mesuré	34,17 m ²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériaux mur	Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	Observé / mesuré	oui
	Année isolation	Document fourni	2006 - 2012
	Doublage rapporté avec lame d'air	Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
Plancher 1	Surface de plancher bas	Observé / mesuré	169,92 m ²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue	Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	Observé / mesuré	54,48 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	Observé / mesuré	169,92 m ²
	Type de pb	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	Observé / mesuré	inconnue
Plancher 2	Année de construction/rénovation	Document fourni	2006 - 2012
	Surface de plancher bas	Observé / mesuré	84,13 m ²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue	Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	Observé / mesuré	38,07 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	Observé / mesuré	84,13 m ²
	Type de pb	Observé / mesuré	Dalle béton
Plancher 3	Isolation: oui / non / inconnue	Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	Document fourni	2006 - 2012
	Surface de plancher bas	Observé / mesuré	48,69 m ²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	un local chauffé
	Type de pb	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	Valeur par défaut	2009
Plancher 4	Surface de plancher bas	Observé / mesuré	2,93 m ²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	l'extérieur
	Type de pb	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	Document fourni	2006 - 2012
	Surface de plancher haut	Observé / mesuré	92,18 m ²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	l'extérieur (combles aménagés)
Plafond 1	Type de ph	Observé / mesuré	Combles aménagés sous rampants
	Isolation	Observé / mesuré	oui
	Année isolation	Document fourni	2006 - 2012
	Surface de plancher haut	Observé / mesuré	48,69 m ²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	un local chauffé
	Type de ph	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation	Observé / mesuré	inconnue
Plafond 2	Année de construction/rénovation	Valeur par défaut	2009
	Surface de plancher haut	Observé / mesuré	88,73 m ²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	un local chauffé
	Type de ph	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation	Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	Valeur par défaut	2009
	Surface de plancher haut	Observé / mesuré	88,73 m ²

Type de local adjacent	Observé / mesuré	un local non chauffé non accessible
Type de ph	Observé / mesuré	Plafond sous solives bois
Isolation	Observé / mesuré	inconnue
Année de construction/rénovation	Document fourni	2006 - 2012
Surface de plancher haut	Observé / mesuré	84,13 m ²
Type de local adjacent	Observé / mesuré	l'extérieur (terrasse)
Plafond 4		
Type de ph	Observé / mesuré	Plafond sur solives bois
Isolation	Observé / mesuré	inconnue
Année de construction/rénovation	Document fourni	2006 - 2012
Surface de baies	Observé / mesuré	1,54 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 4
Orientation des baies	Observé / mesuré	Nord
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	16 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	1,54 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 2
Orientation des baies	Observé / mesuré	Nord
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	16 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	0,7 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 2
Orientation des baies	Observé / mesuré	Nord
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	12 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Fenêtre 3 Nord		

Fenêtre 4 Nord	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	Observé / mesuré	0,51 m ²
	Placement	Observé / mesuré	Mur 2
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Fenêtre 5 Nord	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	Observé / mesuré	0,51 m ²
	Placement	Observé / mesuré	Mur 5
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Fenêtre 6 Nord	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	Observé / mesuré	0,68 m ²
	Placement	Observé / mesuré	Mur 5
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	12 mm
Fenêtre 7 Est	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
Fenêtre 7 Est	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 7 Est	Surface de baies	Observé / mesuré	0,81 m ²

Placement	Observé / mesuré	Mur 4
Orientation des baies	Observé / mesuré	Est
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	12 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	3,32 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 5
Orientation des baies	Observé / mesuré	Est
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	15 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	2,57 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 6
Orientation des baies	Observé / mesuré	Est
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	15 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	2,5 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 1
Orientation des baies	Observé / mesuré	Ouest
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques

Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	16 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	2,38 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 7
Orientation des baies	Observé / mesuré	Ouest
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	15 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	0,46 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 7
Orientation des baies	Observé / mesuré	Ouest
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	15 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	2,3 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 1
Orientation des baies	Observé / mesuré	Ouest
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres fixes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	12 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur

Porte-fenêtre 1 Nord	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	Observé / mesuré	2,04 m ²
	Placement	Observé / mesuré	Mur 2
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	15 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Porte-fenêtre 2 Sud	Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	Observé / mesuré	4,22 m ²
	Placement	Observé / mesuré	Mur 2
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	15 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Porte-fenêtre 3 Sud	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	Observé / mesuré	2 m ²
	Placement	Observé / mesuré	Mur 3
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	15 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte-fenêtre 4 Sud	Surface de baies	Observé / mesuré	5,59 m ²

Placement	Observé / mesuré	Mur 4
Orientation des baies	Observé / mesuré	Sud
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	14 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	8,39 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 4
Orientation des baies	Observé / mesuré	Sud
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	14 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	4,3 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 4
Orientation des baies	Observé / mesuré	Sud
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	15 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	8,23 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 1
Orientation des baies	Observé / mesuré	Est
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques

Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	15 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	4,22 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 2
Orientation des baies	Observé / mesuré	Est
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	15 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	5,16 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 7
Orientation des baies	Observé / mesuré	Est
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	15 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Surface de baies	Observé / mesuré	1,96 m ²
Placement	Observé / mesuré	Mur 4
Orientation des baies	Observé / mesuré	Ouest
Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
Type menuiserie	Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	Observé / mesuré	20 mm
Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur

Porte-fenêtre 11 Ouest	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	2,15 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 3
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Métal avec rupture de ponts thermiques
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	15 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air
Porte 1	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de porte	🔍 Observé / mesuré	4,3 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1
	Type de local adjacent	🔍 Observé / mesuré	l'extérieur
	Nature de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Toute menuiserie
	Type de porte	🔍 Observé / mesuré	Porte isolée avec double vitrage
Porte 2	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Surface de porte	🔍 Observé / mesuré	2 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 7
	Type de local adjacent	🔍 Observé / mesuré	l'extérieur
	Nature de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Toute menuiserie
	Type de porte	🔍 Observé / mesuré	Porte isolée avec double vitrage
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 4 / Fenêtre 1 Nord
Pont Thermique 1 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	5,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 / Fenêtre 2 Nord
Pont Thermique 2 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	5,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 / Porte-fenêtre 1 Nord
Pont Thermique 3 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	5,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 / Fenêtre 3 Nord
Pont Thermique 4			

Pont Thermique 5 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	3,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 / Fenêtre 4 Nord
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	2,9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 5 / Fenêtre 5 Nord
Pont Thermique 6 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	2,9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 5 / Fenêtre 6 Nord
Pont Thermique 7 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	3,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 / Porte-fenêtre 2 Sud
Pont Thermique 8 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	6,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 3 / Porte-fenêtre 3 Sud
Pont Thermique 9 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	5,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 4 / Porte-fenêtre 4 Sud
Pont Thermique 10 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	9,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 4 / Porte-fenêtre 5 Sud
Pont Thermique 11 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	12,1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 4 / Porte-fenêtre 6 Sud
Pont Thermique 12 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	6,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 / Porte-fenêtre 7 Est
Pont Thermique 13 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	12 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur

Pont Thermique 14 (négligé)	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 / Porte-fenêtre 8 Est
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	6,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 15 (négligé)	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 4 / Fenêtre 7 Est
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	3,6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 16 (négligé)	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 7 / Porte-fenêtre 9 Est
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	9,1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 17 (négligé)	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 5 / Fenêtre 8 Est
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	9,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 18 (négligé)	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 6 / Fenêtre 9 Est
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	6,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 19 (négligé)	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 / Fenêtre 10 Ouest
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	5,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 20 (négligé)	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 4 / Porte-fenêtre 10 Ouest
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	4,9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 21 (négligé)	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 3 / Porte-fenêtre 11 Ouest
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	5,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 22 (négligé)	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 7 / Fenêtre 11 Ouest
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	7,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 23 (négligé)	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 7 / Fenêtre 12 Ouest
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	2,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm

Pont Thermique 24 (négligé)	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 / Fenêtre 13 Ouest
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	6,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 25 (négligé)	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 / Porte 1
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	6,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	🔍 Observé / mesuré	Mur 7 / Porte 2
Pont Thermique 26 (négligé)	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 / Refend
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / non isolé
Pont Thermique 27	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	10 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 / Plancher 1
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / inconnue
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	7,4 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 / Plafond 2
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / inconnue
Pont Thermique 29	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	12,9 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 / Plancher 1
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / inconnue
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	12,9 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 3 / Plancher 1
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / inconnue
Pont Thermique 30	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	16,6 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 4 / Plancher 2
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / inconnue
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	38,1 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 5 / Plancher 3
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / inconnue
Pont Thermique 33	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	17,8 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 6 / Plancher 4
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / inconnue
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	2,7 m
	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 7 / Plancher 1
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / inconnue
Pont Thermique 35	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	17,6 m

Systèmes

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	🔍 Observé / mesuré
	Année installation	🔍 Observé / mesuré
	Energie utilisée	🔍 Observé / mesuré
	Façades exposées	🔍 Observé / mesuré
	Logement Traversant	🔍 Observé / mesuré

Type d'installation de chauffage	Observé / mesuré	Installation de chauffage avec appoint
Surface chauffée	Observé / mesuré	167,26 m ²
Nombre de niveaux desservis	Observé / mesuré	1
Type générateur	Observé / mesuré	Electrique - PAC air/eau installée à partir de 2017
Année installation générateur	Observé / mesuré	2019 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Energie utilisée	Observé / mesuré	Electrique
Chaudière murale	Observé / mesuré	oui
Type générateur	Observé / mesuré	Bois - Poêle à bois (bûche) installé de 2007 à 2017 avec label flamme verte
Année installation générateur	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Energie utilisée	Observé / mesuré	Bois
Type de combustible bois	Observé / mesuré	Bûches
Type émetteur	Observé / mesuré	Plancher chauffant
Température de distribution	Observé / mesuré	inférieure à 65°C
Année installation émetteur	Observé / mesuré	2009
Type de chauffage	Observé / mesuré	central
Equipement intermittence	Observé / mesuré	Avec intermittence centrale avec minimum de température
Type d'installation de chauffage	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
Type générateur	Observé / mesuré	Electrique - Plancher rayonnant électrique avec régulation terminale
Année installation générateur	Observé / mesuré	2011
Energie utilisée	Observé / mesuré	Electrique
Type émetteur	Observé / mesuré	Plancher rayonnant électrique avec régulation terminale
Année installation émetteur	Observé / mesuré	2011
Surface chauffée par l'émetteur	Observé / mesuré	54,83 m ²
Type de chauffage	Observé / mesuré	divisé
Equipement intermittence	Observé / mesuré	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température
Type d'installation de chauffage	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
Type générateur	Observé / mesuré	Electrique - PAC air/air installée entre 2008 et 2014
Année installation générateur	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Energie utilisée	Observé / mesuré	Electrique
Type émetteur	Observé / mesuré	PAC air/air installée entre 2008 et 2014
Année installation émetteur	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Surface chauffée par l'émetteur	Observé / mesuré	14,10 m ²
Type de chauffage	Observé / mesuré	central
Equipement intermittence	Observé / mesuré	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température
Type d'installation de chauffage	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
Type générateur	Observé / mesuré	Electrique - PAC air/air installée entre 2008 et 2014
Année installation générateur	Observé / mesuré	2011 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Energie utilisée	Observé / mesuré	Electrique
Type émetteur	Observé / mesuré	PAC air/air installée entre 2008 et 2014
Année installation émetteur	Observé / mesuré	2011 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Surface chauffée par l'émetteur	Observé / mesuré	26,48 m ²
Type de chauffage	Observé / mesuré	central
Equipement intermittence	Observé / mesuré	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température
Type d'installation de chauffage	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
Surface chauffée	Observé / mesuré	15,99 m ²
Type générateur	Observé / mesuré	Electrique - Radiateur électrique à fluide caloporteur NFC
Année installation générateur	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Energie utilisée	Observé / mesuré	Electrique
Type émetteur	Observé / mesuré	Radiateur électrique à fluide caloporteur NFC
Année installation émetteur	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)

Chauffage 6	Surface chauffée par l'émetteur	Observé / mesuré	15,99 m ²
	Type de chauffage	Observé / mesuré	divisé
	Equipement intermittence	Observé / mesuré	Sans système d'intermittence
	Type d'installation de chauffage	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Type générateur	Observé / mesuré	Electrique - Radiateur électrique à fluide caloporteur NFC
	Année installation générateur	Observé / mesuré	2011 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	Observé / mesuré	Electrique
	Type émetteur	Observé / mesuré	Radiateur électrique à fluide caloporteur NFC
	Année installation émetteur	Observé / mesuré	2011
	Surface chauffée par l'émetteur	Observé / mesuré	2,82 m ²
Chauffage 7	Type de chauffage	Observé / mesuré	divisé
	Equipement intermittence	Observé / mesuré	Sans système d'intermittence
	Type d'installation de chauffage	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Type générateur	Observé / mesuré	Electrique - Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
	Année installation générateur	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	Observé / mesuré	Electrique
	Type émetteur	Observé / mesuré	Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
	Année installation émetteur	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Surface chauffée par l'émetteur	Observé / mesuré	24,19 m ²
	Type de chauffage	Observé / mesuré	divisé
Eau chaude sanitaire 1	Equipement intermittence	Observé / mesuré	Sans système d'intermittence
	Nombre de niveaux desservis	Observé / mesuré	2
	Type générateur	Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue)
	Année installation générateur	Observé / mesuré	2019 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	Observé / mesuré	non
	Type de distribution	Observé / mesuré	production hors volume habitable
	Type de production	Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage	Observé / mesuré	400 L
	Nombre de niveaux desservis	Observé / mesuré	1
Eau chaude sanitaire 2	Type générateur	Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie C ou 3 étoiles)
	Année installation générateur	Observé / mesuré	2020 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	Observé / mesuré	non
	Type de distribution	Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production	Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage	Observé / mesuré	150 L
	Nombre de niveaux desservis	Observé / mesuré	1
	Type générateur	Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue)
	Année installation générateur	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Eau chaude sanitaire 3	Energie utilisée	Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	Observé / mesuré	oui
	Type de distribution	Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production	Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage	Observé / mesuré	150 L
	Système	Observé / mesuré	Electrique - Pompe à chaleur air/air
	Surface habitable refroidie	Observé / mesuré	67,07 m ²
	Année installation équipement	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	Observé / mesuré	Electrique
	Energie renouvelable de type photovoltaïque	Observé / mesuré	Présente
Refroidissement			
Production energie			

Inclinaison panneaux	 Observé / mesuré	entre 15° et 45°
Orientation panneaux	 Observé / mesuré	Sud-Est
Surface de capteurs	 Observé / mesuré	24

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 21 octobre 2021 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Notes : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)

Informations société : SARL AFDIA 1, ZA de Bourgneuf 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Tél. : 02.51.46.58.19 - N°SIREN : 803385491 - Compagnie d'assurance : AXA n° 10257404804

Attestation sur l'honneur / Certification / Assurance

ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n°**21414-PEAN-AUBIGNY-LES CLOUZEAUX** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : **11Bis, La Renardi re - 85430 Aubigny-Les Clouzeaux**.

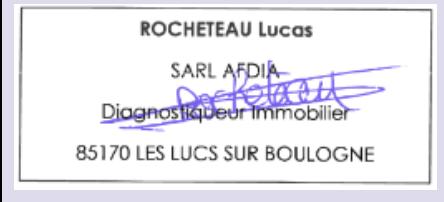
Je soussign , **ROCHETEAU Lucas**, technicien diagnostiqueur pour la soci t  **SARL AFDIA** atteste sur l'honneur  tre en situation r guliere au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction,   savoir :

- Disposer des comp tences requises pour effectuer les  tats, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de comp tences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N� Certification	Ech�ance certif
Amiante	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	14/12/2022 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Plomb	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	14/12/2022 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Termites	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	14/12/2022 (Date d'obtention : 24/11/2020)
DPE	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	10/01/2023 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Electricit�	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	27/05/2023 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Gaz	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	27/05/2023 (Date d'obtention : 24/11/2020)

- Avoir souscrit   une assurance (**AXA n  10257404804 valable jusqu'au 01/08/2022**) permettant de couvrir les cons quences d'un engagement de ma responsabilit  en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature   porter atteinte   mon impartialit  et   mon ind pendance ni avec le propri taire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant r aliser des travaux sur les ouvrages, installations ou  quipements pour lesquels il m'est demand  d' tablir les  tats, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en mat riel et en personnel) appropri s pour effectuer les  tats, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait   **Aubigny-Les Clouzeaux, le 26/09/2022**

Signature de l'op�rateur de diagnostics :
 ROCHETEAU Lucas SARL AFDIA Diagnostiqueur Immobilier 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents pr vus aux 1    4  et au 6  de l'article L. 271-4 sont  tablis par une personne pr sentant des garanties de comp tence et disposant d'une organisation et de moyens appropri s. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les cons quences d'un engagement de sa responsabilit  en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature   porter atteinte   son impartialit  et   son ind pendance ni avec le propri taire ou son mandataire qui fait appel   elle, ni avec une entreprise pouvant r aliser des travaux sur les ouvrages, installations ou  quipements pour lesquels il lui est demand  d' tablir l'un des documents mentionn s au premier alin a. Un d cret en Conseil d'Etat d finit les conditions et modalit s d'application du pr sent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propri taire charge une personne d' tablir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation r guliere au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en mat riel et en personnel n cessaires   l' tablissement des  tats, constats et diagnostics composant le dossier. »



SARL AFDIA
1 ZONE ARTISANALE DE BOURGNE
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE FR

AGENT

M GREGOIRE ARNAUD
CENTRE COMMERCIAL ATLANT VIE
AV ATLANT VIE
BELLEVILLE SUR VIE
85170 BELLEVIGNY
Tél : 0251410303
Email : AGENCE.ARNAUDGREGOIRE@AXA.FR
Portefeuille : 0085040144

Vos références :
Contrat n° 10257404804
Client n° 3779434304

AXA France IARD, atteste que :

SARL AFDIA
1 ZONE ARTISANALE DE BOURGNE
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 10257404804** ayant pris effet le **01/07/2022** et couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile pouvant lui incomber du fait des activités suivantes :

A titre principal :

1. Diagnostics réglementés relevant du Dossier de Diagnostic Technique :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état des servitudes, risques et d'information sur les sols (ESRIS) prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'information sur la présence d'un risque de mérulie prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation.

A titre accessoire :

1DRAFT00000778

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2

2. Autres Diagnostics

- Repérage Amiante avant travaux, avant démolition, Dossier Technique Amiante (Art R 1334-25 du Code de la Santé Publique) ;
- Mesurage loi Carrez et Loi Boutin (Art.46 de la Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965. Article 4-1 (1) et 4-23 du décret n° 67-223 du 17 mars 1967. Art. 78 de la Loi n°2009-323 du 25 mars 2009) ;
- Diagnostic état parasitaire relatif à la présence d'insectes xylophages, à larves, nidificateurs et de champignons lignivores
- L'état des installations d'assainissement collectif et non collectif (avec inspection de canalisation par passage de caméra)
- Etat des lieux locatifs
- Infiltrométrie RT 2012 – NF EN ISO 9972 Perméabilité à l'air de l'enveloppe.
- Descriptif de l'état d'un bien immobilier destiné à l'affectation d'un Prêt à Taux Zéro Plus, Conformité aux normes de Surfaces et d'Habitabilité, PTZ (prêt à taux zéro) et prêts conventionnés
- Dossier Technique Global (DTG)
- Réalisation d'audit énergétique et de contrôle des systèmes de ventilation ;

3. Autres Activités :

□ DEMARCHE QUALITE DE PERMEABILITE A L'AIR SUIVANT L'ANNEXE 7 RT 2012. CETTE DEMARCHE CONSISTE A ACCOMPAGNER LE CONSTRUCTEUR DANS LA MISE EN PLACE DE SA DEMARCHE "PERMEABILITE A L'AIR" LIEE A L'ANNEXE 7 DE LA RT 2012 ET A REALISER LE NOMBRE DE TESTS DE PERMEABILITE POUR PERMETTRE LA VALIDATION DE LA VALEUR DE PERMEABILITE A L'AIR. L'ASSURE DECLARE ETUDIER LES DOSSIERS UNIQUEMENT SUR UN PLAN ADMINISTRATIF ET REDACTIONNEL **SANS PRECONISATION TECHNIQUE**.

□ **MESURES** AERONIQUES PERMEABILITE A L'AIR DES SYSTEMES DE VENTILATION INTERIEURE DES BATIMENTS, **HORS CERTIFICATION, HORS PRECONISATION TECHNIQUE ET HORS PRESTATIONS POUVANT ENGAGER LA RC DECENTNALE DE L'ASSURE**.

□ délivrance des attestations de prise en compte de la réglementation thermique et de réalisation d'une étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie pour les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiments telle que visée par les articles R111-20 et suivants du code de la construction et l'arrêté du 11/10/11. Cette mission spécifique EST accessoire à l'activité garantie.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/08/2022 au 01/08/2023** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à BELLEVIGNY le 29 juillet 2022
Pour la société :



AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92272 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 5827 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur ROCHEAU Lucas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention*
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 14/12/2022
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 10/01/2023
Électricité	Etat de l'installation intérieure électrique
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 27/05/2023
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 27/05/2023
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 14/12/2022
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
	Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 14/12/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Édité à Saint-Grégoire, le 20/11/2020.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des revêtements après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâti et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâti et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâti et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° A0502
PORTÉE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAZ.FR

CPE DI FR 11 rev16

Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : **21414-PEAN-AUBIGNY-LES**
Norme méthodologique employée : **CLOUZEAUX**
Date du repérage : **AFNOR NF P 03-201 – Février 2016**
26/09/2022



Conclusion :

Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L.133-5, L.133-6, L 271-4 à 6, R133-7 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

RESERVE DE PROPRIETE : Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Loi du 12 mai 1980). Voir nos conditions générales de vente.

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Vendée**
Adresse : **11Bis, La Renardière**
Commune : **85430 Aubigny-Les Clouzeaux**

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

- Présence de traitements antérieurs contre les termites**
 Présence de termites dans le bâtiment
 Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006

Documents fournis:

..... **Néant**

Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :

..... **Habitation (maison individuelle)**

..... **Niv Immeuble: 0 Niv Sous-Sol: 0**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH :

..... **- Arrêté préfectoral - n° 08 dde 175 du 19/06/2008**

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **M. PEAN**
Adresse : **11Bis, La Renardière 85430 Aubigny-Les Clouzeaux**

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **ROCHETEAU Lucas**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL AFDIA**
Adresse : **1, ZA de Bourgneuf
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE**
Numéro SIRET : **80338549100029**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité : **10257404804 - 01/08/2022**

Certification de compétence **CPDI5827** délivrée par : **I.Cert**, le **24/11/2020**

D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

Rez de chaussée - Salle à manger / Séjour	Rez de chaussée - Sas 2
Rez de chaussée - Cuisine	Rez de chaussée - Salle d'eau 2
Rez de chaussée - Arrière Cuisine	Rez de chaussée - Chambre 4
Rez de chaussée - Sanitaire	1er étage - Escalier
Rez de chaussée - Wc 1	1er étage - Mezzanine
Rez de chaussée - Salle de jeux	1er étage - Wc 4
Rez de chaussée - Dégagement	1er étage - Salle de bain
Rez de chaussée - Chambre 1	1er étage - Dressing
Rez de chaussée - Salle d'eau 1	1er étage - Chambre 5
Rez de chaussée - Wc 2	Bâtiment (s) Annexe (s) - Porche
Rez de chaussée - Chambre 2	Bâtiment (s) Annexe (s) - Garage 1
Rez de chaussée - Sas 1	Bâtiment (s) Annexe (s) - Local Technique
Rez de chaussée - Chambre 3	Bâtiment (s) Annexe (s) - Grenier
Rez de chaussée - Salon	Bâtiment (s) Annexe (s) - Garage 2
Rez de chaussée - Wc 3	Bâtiment (s) Annexe (s) - Abri de jardin
	Bâtiment (s) Annexe (s) - Abri

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Rez de chaussée			
Salle à manger / Séjour	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Papier peint, Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s)-fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Cuisine	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Papier peint	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s)-fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Arrière Cuisine	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) 1 - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) 2 - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Sanitaire	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	

Etat relatif à la présence de termites n° 21414-PEAN-AUBIGNY-LES CLOUZEAUX



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Papier peint, Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
Wc 1	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Papier peint	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salle de jeux	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Papier peint, Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s)-fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Dégagement	Sol - Béton et Joncs de mer	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 1	Sol - Béton et Joncs de mer	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s)-fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salle d'eau 1	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Wc 2	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	

Etat relatif à la présence de termites n° 21414-PEAN-AUBIGNY-LES CLOUZEAUX



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 2	Sol - Béton et Joncs de mer	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Papier peint, Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s)-fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Sas 1	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s)-fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 3	Sol - Béton et Joncs de mer	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s)-fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salon	Sol - Béton et Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Dalles de faux plafond	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s)-fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Wc 3	Sol - Béton et Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Papier peint	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
Sas 2	Sol - Béton et Joncs de mer	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	



Etat relatif à la présence de termites n° 21414-PEAN-AUBIGNY-LES CLOUZEAUX



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) 2 - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salle d'eau 2	Sol - Béton et Joncs de mer	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Chambre 4	Sol - Béton et Joncs de mer	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Papier peint, Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s)-fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
1er étage			
Escalier	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Papier peint	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Escalier Marches - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Escalier Limon - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Escalier Rampe - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Mezzanine	Sol - Béton et Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Wc 4	Sol - Béton et Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Papier peint	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
Salle de bain	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Dressing	Sol - Béton et Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	

Etat relatif à la présence de termites n° 21414-PEAN-AUBIGNY-LES CLOUZEAUX



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Chambre 5	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
Bâtiment (s) Annexe (s)	Sol - Béton et Parquet	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Papier peint	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plinthes - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Volets - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Porche	Sol - Bitumes	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Parpaings et Enduit	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Charpente : Pannes, Volige Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s)-fenêtre (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Garage 1	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Parpaings	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Sous Faces Plancher bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Charpente : Pannes, Volige Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) 1 - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) 2 - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Portail - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Local Technique	Sol - Béton	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plâtre et/ou Plaques de plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
Grenier	Sol - Plancher bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Parpaings	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Charpente : Pannes, Volige Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
Garage 2	Sol - Béton et Dalle	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Parpaings et Enduit	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Plaques de bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Portail - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
Abri de jardin	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Plaques de bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Charpente : Pannes Bois et Plaques de bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Fenêtre (s) - Bois	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Portail - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)	Photos
Abri	Sol - Métal	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Mur - Ossature Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Plafond - Ossature Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	
	Porte (s) - Métallique	Absence d'indices d'infestation de termites	

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermes flavicollis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricoles**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels réglementaires :

L 133-5 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

Article L 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

F. – Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Combles - Combles Salle de jeux, Dgt, Ch1, Sde1, Wc2, Ch2 (Absence de trappe de visite)
 Combles - Combles Sas1, Ch3, Salon, Wc3, Sas2, Sde2 et Ch4 (Toiture Terrasse)
 Combles - Combles Cuisine et Arrière Cuisine (Absence de trappe de visite)
 Combles - Combles Etage (Combles sous rampants)
 Combles - Combles Local Technique (Combles sous rampants)

G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Combles - Combles Salle de jeux, Dgt, Ch1, Sde1, Wc2, Ch2	Toutes	Absence de trappe de visite
Combles - Combles Sas1, Ch3, Salon, Wc3, Sas2, Sde2 et Ch4	Toutes	Toiture Terrasse
Combles - Combles Cuisine et Arrière Cuisine	Toutes	Absence de trappe de visite
Combles - Combles Etage	Toutes	Combles sous rampants
Combles - Combles Local Technique	Toutes	Combles sous rampants
Rez de chaussée - Dégagement	Le sol	Le revêtement de sol est collé
Rez de chaussée - Chambre 1	Le sol	Le revêtement de sol est collé
Rez de chaussée - Chambre 2	Le sol	Le revêtement de sol est collé
Rez de chaussée - Chambre 3	Le sol	Le revêtement de sol est collé
Rez de chaussée - Sas 2	Le sol	Le revêtement de sol est collé
Rez de chaussée - Salle d'eau 2	Le sol	Le revêtement de sol est collé
Rez de chaussée - Chambre 4	Le sol	Le revêtement de sol est collé

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses	Photos
Néant	-	-	

Note 1: Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

Note 2 : Le solivage des combles (si présent), n'a pu être contrôlé en raison de son recouvrement par l'isolation.

Note 3 : La copie de l'ordre ou du contrat de mission dûment rempli et signé par les deux parties dans le cas où la référence à la norme NF P 03-201 est faite dans le corps du rapport n'a pu être annexée.

Note 4 : Si doublages des murs et plafonds, les zones situées derrière n'ont pas été visitées par défaut d'accès.

I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L.133-5, L.133-6, L 271-4 à 6, R133-7 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

- Examen visuel des parties visibles et accessibles.
- Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.
- Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
- Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
- À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

En présence du propriétaire

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Néant

J. - VISA et mentions :

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de terme dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

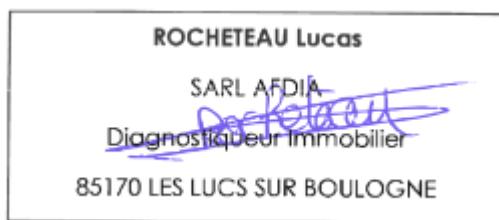
Nota 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

Nota 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)**

Visite effectuée le **26/09/2022**.

Fait à **Aubigny-Les Clouzeaux**, le **26/09/2022**

Par : **ROCHETEAU Lucas**



Cachet de l'entreprise

AFDIA Sarl

02.51.46.58.19
contact@afdia.com
www.afdia.fr

Siret : 80338549100029

LES LUCS SUR BOULOGNE - MONTAIGU
LA ROCHE SUR YON - LES HERBIERS

Annexe – Ordre de mission / Assurance / Attestation sur l'honneur

Attestation sur l'honneur / Certification / Assurance

ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n°**21414-PEAN-AUBIGNY-LES CLOUZEAUX** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : **11Bis, La Renardière - 85430 Aubigny-Les Clouzeaux**.

Je soussigné, **ROCHETEAU Lucas**, technicien diagnostiqueur pour la société **SARL AFDIA** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	14/12/2022 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Plomb	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	14/12/2022 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Termites	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	14/12/2022 (Date d'obtention : 24/11/2020)
DPE	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	10/01/2023 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Electricité	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	27/05/2023 (Date d'obtention : 24/11/2020)
Gaz	ROCHETEAU Lucas	I.Cert	CPDI5827	27/05/2023 (Date d'obtention : 24/11/2020)

- Avoir souscrit à une assurance (**AXA n° 10257404804 valable jusqu'au 01/08/2022**) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **Aubigny-Les Clouzeaux**, le **26/09/2022**

Signature de l'opérateur de diagnostics :

ROCHETEAU Lucas SARL AFDIA  Diagnostiqueur Immobilier 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

SARL AFDIA
1 ZONE ARTISANALE DE BOURGNE
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE FR

AGENT

M GREGOIRE ARNAUD
CENTRE COMMERCIAL ATLANT VIE
AV ATLANT VIE
BELLEVILLE SUR VIE
85170 BELLEVIGNY
TÉL : 0251410303
Email : AGENCEARNAUDGREGOIRE@AXA.FR
Portefeuille : 0085040144

Vos références :

Contrat n° 10257404804
Client n° 3779434304

AXA France IARD, atteste que :

SARL AFDIA
1 ZONE ARTISANALE DE BOURGNE
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

est titulaire d'un contrat d'assurance N° **10257404804** ayant pris effet le **01/07/2022** et couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile pouvant lui incomber du fait des activités suivantes :

A titre principal :

1. Diagnostics réglementés relevant du Dossier de Diagnostic Technique :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état des servitudes risques et d'information sur les sols (ESRIS) prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'information sur la présence d'un risque de mérulé prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation.

1/2
12/2022/07/01

A titre accessoire :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2

12/14

Rapport du :
26/09/2022



2. Autres Diagnostics

- Repérage Amiante avant travaux, avant démolition, Dossier Technique Amiante (Art R 1334-25 du Code de la Santé Publique) ;
- Mesurage loi Carrez et Loi Boutin (Art.46 de la Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965. Article 4-1 (1) et 4-23 du décret n° 67-223 du 17 mars 1967. Art. 78 de la Loi n°2009-323 du 25 mars 2009) ;
- Diagnostic état parasitaire relatif à la présence d'insectes xylophages, à larves, nidificateurs et de champignons lignivores
- L'état des installations d'assainissement collectif et non collectif (avec inspection de canalisation par passage de caméra)
- Etat des lieux locatifs
- Infiltrométrie RT 2012 – NF EN ISO 9972 Perméabilité à l'air de l'enveloppe.
- Descriptif de l'état d'un bien immobilier destiné à l'affection d'un Prêt à Taux Zéro Plus, Conformité aux normes de Surfaces et d'Habitabilité, PTZ (prêt à taux zéro) et prêts conventionnés
- Dossier Technique Global (DTG)
- Réalisation d'audit énergétique et de contrôle des systèmes de ventilation ;

3. Autres Activités :

□ DEMARCHE QUALITE DE PERMEABILITE A L'AIR SUIVANT L'ANNEXE 7 RT 2012. CETTE DEMARCHE CONSISTE A ACCOMPAGNER LE CONSTRUCTEUR DANS LA MISE EN PLACE DE SA DEMARCHE "PERMEABILITE A L'AIR" LIEE A L'ANNEXE 7 DE LA RT 2012 ET A REALISER LE NOMBRE DE TESTS DE PERMEABILITE POUR PERMETTRE LA VALIDATION DE LA VALEUR DE PERMEABILITE A L'AIR. L'ASSURE DECLARE ETUDIER LES DOSSIERS UNIQUEMENT SUR UN PLAN ADMINISTRATIF ET REDACTIONNEL **SANS PRECONISATION TECHNIQUE**.

□ **MESURES AERIALES PERMEABILITE A L'AIR DES SYSTEMES DE VENTILATION INTERIEURE DES BATIMENTS, HORS CERTIFICATION, HORS PRECONISATION TECHNIQUE ET HORS PRESTATIONS POUVANT ENGAGER LA RC DECENTNALE DE L'ASSURE.**

□ délivrance des attestations de prise en compte de la réglementation thermique et de réalisation d'une étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie pour les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiments telle que visée par les articles R111-20 et suivants du code de la construction et l'arrêté du 11/10/11. Cette mission spécifique EST accessoire à l'activité garantie.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/08/2022** au **01/08/2023** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à BELLEVIGNY le 29 juillet 2022
Pour la société :



AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 5827 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur ROCHETEAU Lucas

Est certifié(e) selon le référentiel **Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans))**, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 14/12/2022
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 10/01/2023
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 27/05/2023
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 27/05/2023
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 14/12/2022
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 24/11/2020 - Date d'expiration : 14/12/2022

En foi de quo ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Édité à Saint-Grégoire, le 20/11/2020.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifiant définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation préliminaire et de l'état de conservation des matériaux et produits contenants de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâties et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation préliminaire et de l'état de conservation des matériaux et produits contenants de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâties et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état final de l'isolation dans le bâtiment et le critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifiant définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 avril 2007 modifiant définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installations intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 avril 2008 modifiant définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installations intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification - Où Arrêté du 2 juillet 2013 modifiant définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d’Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

CPE DIFR 11 rev16